CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD

À une séance spéciale du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 27 janvier 2014 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2014.

2014-01-R4649 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2014-01-R4650 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2014
5. Adoption du budget 2014
6. Adoption des différents taux de taxes
7. Parole au public et période de questions.
8. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2014 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2014-01-R4651 **Adoption du budget pour l'année 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 819 071$ pour l'année 2014 soit adopté.

Adoptée.

2014-01-R4652 **Taux de taxes foncières pour l'année 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de la taxe foncière pour l'année 2014 à 0.7204 /100 $ d'évaluation.

Adoptée.

2014-01-R4653 **Taux de taxes Sûreté du Québec pour l'année 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la Sûreté du Québec pour l'année 2014 à 0.0940 / 100 $ d'évaluation.

Adoptée.

2014-01-R4654 **Taux de taxes Quote-part MRC pour l'année 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la quote-part MRC pour l'année 2014 à 0.1456/ 100 $ d'évaluation.

Adoptée.

2014-01-R4655 **Taxes sur la valeur locative 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte un taux de taxe sur la valeur locative pour l'année 2014 de 1% de l'évaluation basée sur la valeur locative en vigueur au 1er janvier 2014.

Adoptée.

2014-01-R4656 **Taux pour la cueillette des ordures, secteur résidentiel**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures pour l'année 2014 pour le secteur résidentiel à 108.44 $, et de 78.90$ pour les chalets.

Adoptée.

2014-01-R4657 **Taux pour la cueillette des ordures, secteur commercial**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures, secteur commercial pour l'année 2014 à 583.94 $ pour un unité, 826.94$ pour deux unités, 1082.49$ pour trois unités, 1297.30$ pour quatre unités, 1586.70$ pour cinq unités, 1726.70$ pour six unités et 2015.42$ pour sept unités.

Adoptée.

2014-01-R4658 **Taux pour la taxe de recyclage**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif pour le recyclage, secteur résidentiel à 58.61$ l'unité et pour le secteur commerciales à 104.61$ pour un unité, 204.61$ pour deux unités, 304.61$ pour 3 unités, 404.61$ pour 4 unités, 504.61$ pour 5 unités, 604.61$ pour 6 unités et 704.61$ pour 7 unités.

Adoptée.

2014-01-R4659 **Taux pour site de boues septiques Kazabazua**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un tarif de 126.95$ par résidence et 63.48$ par chalet soit facturé par la municipalité afin de couvrir les frais d'opération, de collecte et de transport des boues septiques pour l'année 2013. Il est résolu également que la municipalité a 14 logements vidangés à tous les ans au coût de 253.90$, 1 logement au coût de 421.05$ et 1 commerces à 1136.47$.

Adoptée.

2014-01-R4660 **Taux d'intérêts pour 2014**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un taux d'intérêt de 18% soit appliqué sur les arrérages de taxes pour l'année 2014.

Adoptée.

2014-01-R4661 **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h30.

Adoptée.

_____ _____

Neil Gagnon, maire Mariette Rochon, sec.-trés.